

Laudatio de Monsieur Christophe Brandt, Dr h.c. Dies Academicus, 2004

En conférant le doctorat honoris causa à Monsieur Christophe Brandt, l'Université célèbre la contribution majeure d'un spécialiste à la réputation internationale.

Né à Neuchâtel en 1956, Christophe Brandt y a effectué sa scolarité. Après des études d'histoire de l'art aux universités de Neuchâtel et de Lausanne, il décide de s'orienter vers la photographie, - et ceci, à une époque où cet art ne jouit pas encore de la reconnaissance extraordinaire qu'il connaît aujourd'hui. Cette spécialisation le conduit en France, où il devient l'élève de deux maîtres célèbres, Denis Brihat, et Jean-Paul Sudre. A leur contact, Christophe Brandt développe une passion durable pour les techniques photographiques anciennes et modernes, un domaine nouveau et complexe, qui place d'emblée son intérêt au confluent de plusieurs disciplines aussi éloignées que la physique, la chimie, et l'histoire de l'art. Des stages d'études le conduisent à la National Gallery of Art, Washington, à la Geographic National Society, et aux National Archives (Washington), ainsi qu'au Metropolitan Museum de New-York. Très vite, sa maîtrise exceptionnelle lui vaut d'être appelé à explorer le fonds photographique prestigieux du Musée Carnavalet, à Paris, sous la direction d'Anne Cartier-Bresson ; cette recherche est soutenue par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique. En 1985, Christophe Brandt a le courage de fonder un centre de compétences à Neuchâtel, alors que d'autres cantons lui promettaient des conditions de travail plus favorables. Son laboratoire, installé dans une demeure néo-classique au Faubourg de l'Hôpital, deviendra dès 1986 l'Institut Suisse pour la Conservation de la Photographie. Son institut assumera le sauvetage, l'expertise de milliers de documents photographiques de grande valeur ; quant à ses publications scientifiques – catalogues, articles – ils attestent les dons d'un chercheur exceptionnel, dont les analyses et les découvertes font autorité dans cette discipline récente ; il est considéré à juste titre comme un pionnier de la conservation photographique. Mais Christophe Brandt est aussi un grand défenseur du patrimoine ; en 1995, il devient Membre du bureau de l'Association Suisse des Institutions pour la Photographie, et en 1998, son Institut devient membre fondateur de MEMORIAV, l'association faîtière suisse en matière de conservation du patrimoine documentaire. Grâce à son action, notre canton est devenu un acteur incontournable dans ce vaste domaine, tant en Suisse qu'à l'étranger ; en témoignent les nombreux rapports qu'il signe pour les plus grands musées internationaux. Enfin, Christophe Brandt est un enseignant remarquable, qui a su transmettre ses connaissances à de nombreuses volées de futurs conservateurs dans toute la Suisse, de Genève à Berne et à Winterthur. Chargé de cours à l'Institut d'Histoire de l'Art et de Muséologie de notre Université, il a rencontré un très vif succès auprès des étudiants.

Les dons si divers, comme les réussites de haut niveau de Christophe Brandt méritent la reconnaissance de notre canton. L'université est heureuse de lui marquer sa gratitude, pour sa contribution substantielle à la réputation scientifique de Neuchâtel.